COMPRÉHENSION DE TEXTE 3

|  |
| --- |
| Jacques Chirac est-il pour ou contre le clonage thérapeutique? |
| Qu’est-ce que c’est que le clonage thérapeutique? |
| À quoi peut-il servir? |
| Et vous? Qu’en pensez-vous? |
| Lionel Jospin, qu’en pense-t-il? |
| Trouvez des avantages du clonage thérapeutique: |
| Trouvez des inconvéniants du clonage thérapeutique: |
| Jacques Chirac s'oppose au clonage thérapeutique... et à Lionel Jospin. Le chef de l’Etat relance le débat sur le clonage thérapeutique en se déclarant opposé à l’avant-projet de loi défendu par le gouvernement, lors du forum BioVision consacré aux sciences de la vie, qui s’est ouvert jeudi à Lyon. Jacques Chirac se démarque à nouveau de Lionel Jospin. Cette fois-ci, le président de la République fait entendre sa différence en affirmant **son opposition au clonage humain à des fins thérapeutiques**. Un thème très sensible -et très controversé- défendu par le gouvernement dans l’avant-projet de loi "tendant à la révision des lois de 1994 relatives à l’éthique biomédicale". L’ouverture jeudi à Lyon du deuxième forum mondial BioVision, consacré aux sciences de la vie, a offert une tribune à la conception du chef de l’Etat de "**la responsabilité politique" face aux progrès de la science**. **Le président a fait observer que le clonage thérapeutique "rend matériellement possible le clonage reproductif" et ouvre la voie à des "trafics d'ovocytes". Selon lui, il faut donc lui préférer la recherche sur les embryons "surnuméraires" promis à la destruction quand les parents ont renoncé à tout projet parental, ou sur les cellules souches adultes.** **Le clonage thérapeutique consiste à créer des embryons sur lesquels les chercheurs récupèrent des cellules-souches, qui ont la faculté de pouvoir se transformer plus tard en n’importe quel organe du corps.****"Une responsabilité vertigineuse"**"La technique a fait irruption dans le sanctuaire de la vie", a également déclaré Jacques Chirac à Lyon. **La technique "donne à l'homme les moyens de modifier non seulement les espèces végétales ou animales, mais aussi ses propres caractéristiques génétiques. C'est une responsabilité vertigineuse", a-t-il dit, soulignant "le sentiment d'insécurité" des citoyens face à l'"accélération" de la science et "les questions souvent délicates", notamment éthiques, qu'elle soulève**. Enfin, Jacques Chirac a rappelé la nécessité de prévenir toute possibilité de breveter le génome humain, qu’il a qualifié de "patrimoine commun de l’humanité". Ainsi a-t-il annoncé que la France avait saisi la Commission européenne d'une demande de réexamen de la directive européenne de 1998 sur la protection juridique des inventions biotechnologiques. |